

# Le ministre d'Etat André Flahaut annoncé à Kinshasa pour redynamiser les relations interparlementaires belgo-congolaises



**Kinshasa, 12 octobre 2022 (ACP)**- Le président du Sénat, Modeste Bahati, a annoncé mercredi, au cours de la séance plénière à la chambre haute du Parlement, la visite à Kinshasa du ministre d'Etat belge et ancien président de la chambre des représentants, André Flahaut, dans le cadre de la poursuite du processus de redynamisation des relations interparlementaires entre son pays et la République démocratique du Congo.

L'agenda de la délégation conduite par l'homme d'Etat belge qu'accompagne le président du Parlement Bruxellois, prévoit une séance de travail au cabinet du président Bahati, jeudi à 10 heures, indique-t-on.

Il a, de ce fait, invité les membres du groupe parlementaire »Groupe d'amitié belgo-congolais « et tous les membres du bureau du Sénat à participer à cette rencontre.

La République démocratique du Congo et la Belgique ont signé, à Bruxelles, en juin dernier, un Protocole de coopération interparlementaire bilatérale.

L'accord qui a été signé, pour la RDC, par le président du Sénat, le Pr Modeste Bahati Lukwebo, et pour la Belgique, par la présidente de la Chambre des représentants, Eliane Tillieux, constitue le cadre du partenariat entre les deux institutions et en définit le champ d'intervention.

Cet accord permet de renforcer les capacités institutionnelles, techniques et administratives des députés et sénateurs et de l'ensemble du personnel technique des deux Parlements, rappelle-t-on. **ACP/**